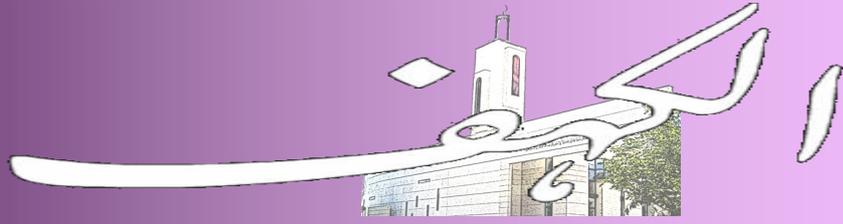


بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ



Edito

Al Kahf le Journal

Les louanges sont adressées à Allah le Tout Puissant. Louanges à Allah qui nous a permis de vivre ce mois de Ramadan, et de L'adorer dans la foi et l'espérance. Louanges à Allah qui nous a préservé de l'insouciance et à suscité chez nous la motivation.

Louanges à Allah qui nous a donné la force et la possibilité de jeûner et de prier. Nous demandons à Allah qu'Il accepte nos œuvres et ne les rejette pas, qu'Il exauce nos prières, qu'Il apporte un puissant secours à nos frères et sœurs qui souffrent partout dans le monde, et qu'Il bénisse notre Prophète, sa famille, ses compagnons et ceux qui le suivront dans le droit chemin jusqu'au Jour de la Résurrection. Ceci étant, Allah dit dans Son Livre : « Que ne voyagent-ils sur la terre afin d'avoir des cœurs pour comprendre, et des oreilles pour entendre ? Car ce ne sont pas les yeux qui s'aveuglent, mais, ce sont les cœurs dans les poitrines qui s'aveuglent » [22;46]. Ainsi exhorte-t-Il les détracteurs du Prophète ﷺ et aux personnes dans le doute de ne pas s'enfermer intellectuellement dans l'univers de leurs propres convictions, de sortir de leur bulle afin d'élargir le spectre de leurs connaissances et leur vision du monde. Le voyage préconisé ici permet de casser la routine, de remettre en mouvement l'esprit et de le libérer d'une inertie qui lui est néfaste. La foi a besoin d'émerveillement pour ne pas tomber dans la lassitude, car les cœurs se rouillent comme le fer.

Le renouvellement permanent de la foi nécessite le dynamisme de l'esprit, de la réflexion, de la remise en cause qui à son tour peut nécessiter parfois de changer d'air et d'environnement, ce que permet le voyage. C'est aussi ce que nous avons abordé en traitant des deux genres d'émigration : spirituelle, obligatoire pour tous, et physique, dont le statut varie selon les lieux, les époques et les personnes. Nous demandons à Allah qu'Il accepte nos œuvres et nous permette d'être de vrais ambassadeurs de la foi. Que la paix soit sur notre Prophète et ceux qui le suivent, et louanges à Allah Maître des Mondes.

والسلام عليكم ورحمة الله وبركاته

LE DISCOURS D'ARRIVÉE À MÉDINE

Une grande partie des habitants de Médine s'étaient convertis avant même d'avoir rencontré le Prophète ﷺ. La prédication des convertis des deux serments d'Al Aqaba et celle de Mouss'ab Ibn Omayr avaient suffi à convaincre un grand nombre des habitants de cette cité. Lorsqu'il arriva finalement dans la périphérie de Médine, après sa traversée du désert et après avoir semé les nombreux chasseurs de prime partis à ses trousses, le Prophète ﷺ rencontra enfin ses partisans venus nombreux à sa rencontre. C'est à cette occasion qu'il leur délivrera ses premiers sermons du Vendredi que nos historiens nous ont rapportés. Beaucoup de hadiths sont rapportés sans que l'on connaisse leur historicité. Or, nous connaissons le contexte de formulation des discours qui vont suivre. Ces textes, dont nous vous proposons ci-dessous une traduction, mettent en évidence les sujets prioritaires en Islam. Si l'on rapporte trois discours, c'est certainement que l'un d'eux a été tenu avant le vendredi, et les deux autres ont été prononcés à l'occasion de la prière.



Premier discours

Ibn Jarir rapporte un premier discours axé autour du thème de la piété qui est la qualité spirituelle par excellence, celle par laquelle Allah distingue les hommes et les rétribuera dans l'au-delà. Le discours se termine par une incitation à une vie de bienfaisance et d'engagement, dans le souvenir d'Allah le Très Haut. Ce discours a probablement été prononcé à l'occasion de l'arrivée du Messager ﷺ :

« Louanges à Allah. Je Le Loue, implore Son aide, Son pardon et Sa guidance. Je crois en Lui et ne Le rejette point. Je m'oppose à qui se rebelle contre Lui. J'atteste qu'il n'y a de divinité autre que Lui, Seul, sans associé et que Mohammad est son serviteur et messenger, qu'Il a envoyé avec la guidée, la lumière et l'exhortation après une interruption de la prophétie, dans une période où la connaissance (monothéiste) était sur le point de disparaître, où l'humanité s'égarait, alors que le temps est sur le point d'être suspendu, que l'Heure (du Jugement) se rapproche, et que le délai (de l'humanité) arrive à son terme. Qui obéit à Allah et à son Messager suit le droit chemin, et qui leur désobéit s'est perdu, a transgressé et s'égaré de façon certaine.

Je vous exhorte à la crainte révérencielle d'Allah. La meilleure exhortation que le musulman puisse faire à un autre musulman est de rechercher l'au-delà et de lui recommander la crainte d'Allah. Je vous mets en garde contre ce dont Allah Lui-même vous a mis en garde et ne saurai vous donner meilleur conseil ni vous faire un meilleur rappel.

Certes le fait d'**agir avec piété en craignant Allah** est le meilleur moyen d'obtenir la récompense convoitée dans l'au-delà. Quiconque **entretient sa relation avec Allah**, dans sa vie publique comme dans sa vie privée, ne recherchant que la satisfaction Divine, sera honoré dans cette vie. Par ailleurs, cela lui servira après la mort, le jour où l'homme trouvera les bonnes œuvres qu'il avait mis de côté tandis qu'il voudrait que ses mauvaises actions soient éloignées de lui par delà l'horizon.

Allah vous a mis en garde contre Sa colère, et Allah est compatissant envers Ses serviteurs. Allah dit la vérité, Il tient Ses promesses et n'y manque jamais, comme Il le dit : « Ma parole ne change point et Je ne suis point injuste envers les créatures » [50;29]. Craignez donc Allah dans vos affaires présentes et futures, en privé et en public. Quiconque craint Allah voit ses péchés expiés, sa récompense multipliée. Quiconque craint Allah obtiendra un franc succès. La piété préserve de la colère, du châtement et du ressentiment d'Allah ; elle illumine le visage, appelle à la satisfaction d'Allah et élève la personne en degrés. Prenez-en donc votre part et ne soyez point laxiste vis-à-vis d'Allah.

Allah vous a appris Son Livre et vous a tracé la route, et ce, afin de distinguer les véridiques des menteurs. **Soyez bons comme Allah est bon envers vous**, montrez du mépris à qui se moque de Lui. Engagez-vous à Le servir comme Il le mérite, Lui qui vous a choisis et vous a appelés « musulmans ». Périr qui doit périr et vivra (éternellement) qui doit vivre, sur la base de preuves. **Évoquez Allah constamment, œuvrez en vue de l'après-mort. Quiconque se préoccupe avant tout de sa relation avec Allah ; Allah se chargera d'arranger sa relation aux hommes, car c'est Allah qui gouverne et qui est maître des hommes et non l'inverse. Et Allah est plus grand que tout, et il n'y a de puissance qu'en Lui, le Très Haut, le Sublime ».**

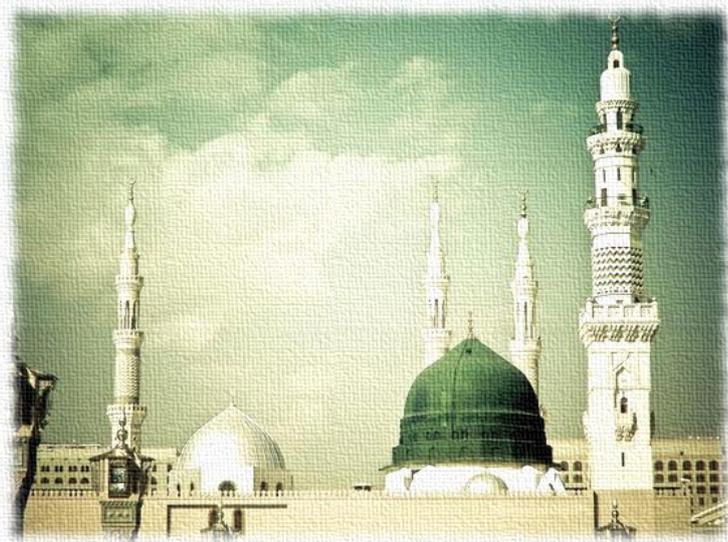
Les deux discours suivants, rapportés par Al Bayhaqi, correspondent très certainement au premier prêche du Joumou'a. Ils sont frappants de concision et de profondeur. Le Prophète ﷺ aimait le plus souvent se contenter de courtes exhortations, et de discours aussi clairs que brefs ; tandis qu'il prolongeait plutôt la lecture du Coran dans la prière, tout le monde comprenant à cette époque parfaitement le Coran.

Deuxième discours

Dans ce discours, le Prophète ﷺ va représenter à son auditoire la scène du jugement individuel auquel chaque croyant sera soumis immédiatement après la mort en mettant en valeur la nécessité d'œuvrer, Allah posant la question à l'homme lors de la rencontre post-mortem : « Qu'as-tu fait ? ». Aussi le Prophète ﷺ ne se contente pas d'exposer le problème, mais il propose également une solution : œuvrez sans relâche, sans négliger une œuvre même minime, et sans oublier le bon comportement.

Après avoir glorifié et loué son Seigneur comme il se doit, le Prophète ﷺ dit : « Ô hommes, **mettez de côté (des bonnes œuvres) pour l'au-delà**, sachez que nul n'est à l'abri d'une mort subite qui laissera sa famille orpheline. Il se retrouvera

alors seul, sans interprète ni avocat, face à son Seigneur qui lui dira : « **Ne t'ai-Je pas envoyé Mon Messager ? Ne t'ai-Je pas donné des biens et comblé de Mes faveurs ? Qu'as-tu donc préparé pour (le salut de) ton âme ?** L'homme regardera alors à sa gauche et à sa droite et ne verra rien. Puis il regardera sous ses pieds et verra l'Enfer. Celui donc, qui peut se prémunir du feu, **ne fusse que par un morceau de datte (en aumône) qu'il le fasse. Et sinon, alors par une bonne parole** car c'est par elle que les bonnes œuvres sont décuplées et multipliées jusqu'à sept-cent fois leur valeur initiale. Et que la paix, la miséricorde d'Allah et Ses bénédictions soient sur son Messager ».



Troisième discours

Le dernier discours rappelle l'importance du Coran, parole d'Allah, et "dernier testament" à l'humanité. Nous devons aimer Allah, aimer pour Lui, aimer en Lui, aimer Sa parole et aimer Ses serviteurs. Cet amour doit nous encourager à la véracité, à la bonté et à nous montrer fidèles dans notre engagement envers Lui.

« Les louanges sont à Allah. Je Le loue et demande Son aide. Nous cherchons refuge en Lui contre le mal de nos êtres et contre les conséquences de nos mauvaises actions. Celui qu'Allah guide, nul ne peut le faire dévier, et celui qu'Il veut égarer, nul ne pourra le guider. J'atteste qu'il n'y a de dieu qu'Allah, Seul, sans associé. **Le meilleur discours est (contenu dans) le Livre d'Allah.** Bonheur à qui Allah a embelli le Coran dans son cœur, et y a introduit l'Islam au lieu de la rébellion, qui donc, a préféré le Coran à tout discours humain, car il est certes le meilleur récit et le plus éloquent. **Aimez qui aime Allah. Aimez Allah de tout votre cœur. Ne vous laissez point de la parole d'Allah et de son évocation et veillez à ce que vos cœurs ne s'endurcissent point vis-à-vis de cela.** Allah ne choisit et n'élit que ce qui est le mieux parmi les actes et les serviteurs. Ainsi, le Coran est-il le meilleur discours et le plus bénéfique. Adorez Allah sans rien Lui associer et craignez-Le comme il se doit, **soyez véridiques et ne dites que du bien, et aimez-vous par l'esprit d'Allah entre vous.** Allah se met en colère vis-à-vis de qui rompt son pacte avec Lui. Salam alaycoum wa rahmatoullah wa barakatouh ».

Ali Ibn Abi Taleb رضي الله عنه (2^{ème} partie)

Comme nous l'avons dit, Ali fut présent, au premier rang, lors de tous les événements cruciaux de la genèse de l'Islam. Il fut présent à Badr et à Oḥoud où il fit montre d'une bravoure et d'une témérité devenues légendaires. Lors de la négociation de la trêve de Houdaybiya, Ali eut le rôle de scribe chargé de rédiger le traité d'armistice avec Quraysh. Il n'accepta pas de se plier aux directives de Souhayl Ibn Amr qui refusait les mentions de Clément et de Miséricordieux pour qualifier Allah, et le titre d'Envoyé d'Allah pour désigner Moḥammad.

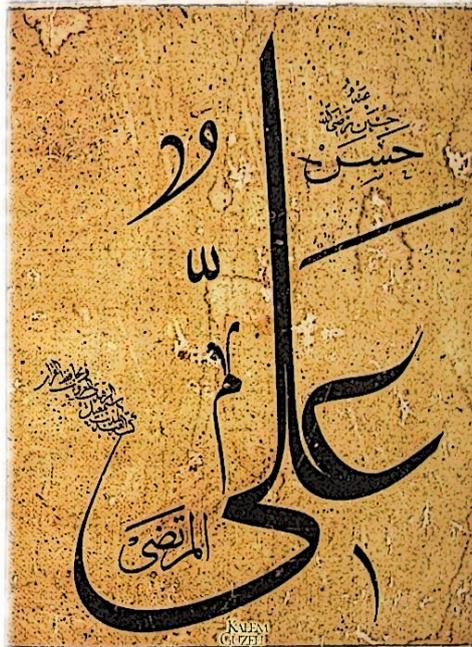
La veille de la prise de Khaybar, le Prophète ﷺ annonça qu'il remettrait pour l'occasion l'étendard de la foi à un homme aimant et aimé d'Allah et de son Prophète. Tout le monde espérait être l'heureux élu, et ce fut Ali qui fut finalement désigné. Il souffrait alors d'une conjonctivite que le Prophète guérit en appliquant un peu de sa salive sur les yeux du malade et en invoquant pour lui.

Ali fut encore désigné pour administrer Médine durant l'expédition de Tabouk en l'an 9H. Il fut énormément déçu d'être relégué à une tâche administrative et préférait largement partir au front. Le Prophète ﷺ maintint sa décision et le consola en lui disant : « ne te satisfais-tu pas d'être pour moi ce qu'Aaron fut pour Moïse, si ce n'est qu'il n'y aura plus de prophète après moi ? » (Al Boukhari). Aaron était l'adjoint de Moïse et fut chargé de veiller sur le peuple pendant que Moïse se rendait au Sinaï pour recevoir les dix commandements. Pour ne pas laisser place au doute le Prophète ﷺ jugea utile de préciser, qu'Ali, à la différence de Aaron, n'était pas et ne serait jamais un prophète.

En l'an 10, Ali fut mandaté par le Prophète pour aller enseigner l'Islam au Yémen et y faire office de préfet. Ali chercha à se dérober de cette responsabilité qui lui paraissait trop lourde : « Ô Envoyé d'Allah, tu m'envoies gouverner des gens plus âgés que moi, et je ne me sens pas compétent à juger entre les gens ». Le Prophète ﷺ posa alors la main sur la poitrine de son jeune cousin et fit cette prière : « Ô Allah, affermis sa langue et guide son

cœur », puis il dit : « Ô Ali, ne juge jamais un différend sans prendre le temps d'écouter la version de chaque parti ! Si tu fais ainsi, alors ton jugement sera juste ». Ali confirma par la suite qu'en mettant en pratique cette consigne prophétique, il n'eut jamais de difficulté à arbitrer les conflits.

La même année, Ali eut la triste responsabilité de procéder à la toilette mortuaire du Prophète ﷺ, avec son cousin Al Fadl Ibn Al Abbas et Oussama Ibn Zayd. Ali dira : « j'ai procédé à la toilette mortuaire du Prophète et j'ai vu aussi beau et pur mort, qu'il l'était de son vivant ».



Ali eut ensuite fort à faire pour consoler son épouse Fatima, la fille du Prophète. D'autant plus que celle-ci tomba vite gravement malade. Elle allait rejoindre son père quelque six mois plus tard.

C'est la raison pour laquelle, nous l'avons déjà dit, Ali donna une première fois son allégeance au successeur du Prophète, que fut Abou Bakr, avec quelques jours de retard, et en cercle restreint. Après le décès de son épouse, Ali jugea utile de répéter publiquement et officiellement son geste pour faire taire les rumeurs propagées par les personnes « aux cœurs malades » qui prétendaient qu'Ali était fâché de ne pas avoir été choisi pour cette responsabilité.

Fidèle à son engagement, Ali accompagnera les trois successeurs (khoulaḥfa) de l'Envoyé d'Allah, les conseillera, les épaulera et les soutiendra autant que faire se peut ; tant il reconnaissait à la fois leur mérite et la légitimité de leurs élections respectives au poste de Calife. Al Boukhari rapporte dans son *Sahih* que Moḥammed Ibn Hanafi, l'un des fils les plus célèbres d'Ali, interrogea son père en ces termes : « Quel était le meilleur homme après le Prophète ? – Abou Bakr, répondit Ali. – Puis qui ? – Omar, dit-il – j'eus honte d'insister, dit Moḥammed, mais Ali le comprit et ajouta : puis Othman. Alors je demandai : « puis toi ? », ce à quoi Ali répondit humblement : « je ne suis quant à moi rien d'autre qu'un simple musulman ».

Nous avons déjà abordé la position d'Ali lors de la *fitna* qui conduisit à l'assassinat d'Othman et sa proposition de venir en aide à ce dernier. Il répondait aux détracteurs d'Ibn 'Affan en disant : « Cessez donc de dire du mal d'Othman. Ne dites de lui que du bien. Ce qu'il a fait (la normalisation du Coran et la destruction des exemplaires hors-norme), il l'a fait avec le consentement de plusieurs compagnons, et j'aurais agis de même si j'avais été à sa place ».

Les marques d'amour et de respect d'Ali vis-à-vis des trois premiers Califes sont nombreuses. Il maria sa fille Oum Kalthoum à Omar, nomma deux de ses garçons Omar et Othman en hommage aux Califes du même nom, et rapportait avoir entendu le Prophète ﷺ vanter Abou Bakr et Omar les qualifiant de princes parmi les gens du paradis (Aḥmad).

Après l'assassinat d'Othman, l'ensemble des compagnons encore présents à Médine se mirent d'accord pour élire Ali au poste de Calife.

Le Prophète ﷺ avait annoncé : « La gouvernance qui me succédera (khalifa) demeurera droite durant trente ans, puis Allah donnera la royauté (moultk) à qui Il veut » (Ibn Hibban, Al Tabarani / *Sahih*). Comme le remarque Ali Al Salabi et d'autres avant lui, ce *hadith* prouve qu'Ali était l'un de ces successeurs légitimes et justes étant donné que sa prise de fonction s'est faite environ vingt-cinq ans après le décès du Prophète ﷺ et qu'il mourut un peu moins de cinq années plus tard.

LE SERMON D'ADIEU DU PROPHÈTE ﷺ



Après avoir mené à bien une mission qui l'occupa jours et nuits durant vingt-trois années pour affronter les forces les plus obscures de l'humanité, pour créer le noyau de l'Islam et impulser la dynamique qui allait éclairer la terre pendant des siècles, le Prophète Moḥammad ﷺ s'apprêtait à prendre sa retraite auprès du Compagnon le Plus Elevé. Avant cela, comme pour dresser un bilan de sa mission, et rappeler les points fondamentaux de son message, l'Envoyé d'Allah ﷺ tint un grand discours à l'occasion de son premier et dernier pèlerinage qui eut lieu quelques mois avant son décès, dix ans après l'Emigration.

Le Prophète ﷺ dit :

« Ô peuple ! Prêtez-moi une oreille attentive, car je ne sais pas si je serai encore parmi vous l'an prochain. Alors, écoutez ce que je dis avec beaucoup d'attention et transmettez ces mots à ceux qui ne pouvaient être présents aujourd'hui.

Ô peuple ! Tout comme vous considérez ce mois, ce jour et cette cité comme sacrés, considérez aussi **la vie et la propriété** de tout musulman comme **sacrées**.

Rendez les biens qu'on vous a prêtés à leurs propriétaires de droit.

Ne faites de mal à personne de façon à ce qu'on ne vous fasse pas de mal.

Souvenez-vous qu'un jour vous rencontrerez votre Seigneur et Il vous demandera des comptes sur vos actions en ce monde.

Dieu vous a interdit l'usure. Alors, toute obligation usuraire doit désormais être annulée. Votre capital est à vous. Vous n'infligerez ni souffrirez d'aucune iniquité. Dieu a jugé qu'il ne devait pas y avoir d'usure et que toute usure due à Abbas Ibn Abd Al Muttaleb est annulée.

Toutes les requêtes en vue d'obtenir réparation des homicides de la période pré-islamique sont désormais annulées et les premières que j'abolis sont ceux qui décollent du meurtre de Rabiah Ibn Al Harith.

Ô peuple ! Les impies manipulent le calendrier afin de rendre profane ce que Dieu a fait sacré et de sacraliser ce que Dieu a rendu profane. Selon Dieu, les

mois sont au nombre de douze. Quatre d'entre eux sont sacrés. Trois d'entre eux sont successifs et un survient entre les mois de **Joumada** et de **Shaban**.

Faites attention au Diable, pour le bien de votre religion. Il a perdu tout espoir de vous égarer par les grands péchés, alors faites attention de ne pas le suivre dans les petits péchés.

Ô peuple ! **Il est vrai que vous avez des droits sur vos femmes, mais elles ont aussi des droits sur vous.** Souvenez-vous que vous les avez prises comme femmes seulement avec la permission de Dieu et en remplissant un pacte avec Lui. Si elles vous restent fidèles, alors **il leur revient le droit d'être nourries et vêtues dans la bienséance. Traitez bien vos femmes et soyez bons avec elles, car elles sont vos partenaires et vos assistantes dévouées.** Et c'est votre droit qu'elles ne fréquentent pas des gens qui vous sont antipathiques, ainsi que de ne jamais être infidèles.

O peuple ! Écoutez-moi avec sincérité. **Adorez Dieu, accomplissez vos cinq prières quotidiennes, jeûnez pendant le mois du Ramadan, donnez l'aumône sur vos biens, accomplissez le pèlerinage si vous le pouvez.**

Toute l'humanité descend d'Adam et Eve. Un Arabe n'est pas supérieur à un non-Arabe et un non-Arabe n'est pas su-

périeur à un Arabe. Un blanc n'est pas supérieur à un noir et un noir n'est pas supérieur à un blanc – seulement par la piété et la bonne action.

Sachez que les musulmans sont frères. Le bien d'autrui n'est pas légitime pour un musulman excepté celui que son frère lui donne de plein gré. Alors, ne soyez point injustes envers les autres.

Souvenez-vous qu'un jour vous rencontrerez Dieu et répondez pour vos actions en ce monde. Alors faites attention ! Ne vous égarez pas du chemin de la piété après mon départ.

Ô peuple ! Aucun prophète ou messenger ne viendra après moi et aucune nouvelle croyance ne naîtra. Raisonner bien alors, O peuple, et comprenez les mots que je vous transmets.

Je vous laisse deux choses en héritage : le Coran et ma Sounnah. Si vous les suivez, vous ne vous égarerez jamais.

Tous ceux qui écoutent devront transmettre mes paroles aux autres et les autres, à d'autres encore, de façon à ce que les derniers comprennent mes paroles encore mieux que ceux qui m'écoutent directement.

Sois témoin, O Dieu, que j'ai transmis Ton message ».

Nous voyons comment dans ce prêche le Prophète ﷺ veille à rappeler les principes fondamentaux d'une société véritablement musulmane : sacralité de la vie, et de la propriété, interdiction de voler, de nuire, d'être injuste envers autrui. Le principe fondateur du commerce équitable et de ce que l'on appelle aujourd'hui la « finance islamique » est rappelé ici dans l'interdiction formelle de l'usure. Le Prophète ﷺ appelle aussi au respect des femmes et de leurs droits, bafoués avant l'Islam, et pour l'établissement desquels il s'est battu. Le Prophète ﷺ rappelle après tous ces principes éthiques les fondamentaux pratiques de l'identité musulmane : prières, aumône, jeûne de Ramadan et pèlerinage. Ce schéma de discours nous rappelle l'expression des dix commandements de la sourate *al an'am*. Puis les valeurs évoquées dans la sourate *al houjourat* apparaissent ensuite avec les principes d'égalité des « races » et de fraternité dans la foi. Le rappel de l'au-delà et de la rencontre avec Allah revient comme une sorte de refrain qui articule le discours. Enfin, en guise de conclusion, le Prophète ﷺ nous indique quel est son héritage et comment ne pas nous égarer après sa disparition : nous attacher à la Parole d'Allah et à sa traduction pratique qu'est la Sounnah du Prophète ﷺ, en sachant qu'Allah a garanti la préservation des Textes de cette ultime religion jusqu'à ce que l'Heure se lève.